

COUR SUPREME.

Honneurs Rendus A LA MEMOIRE DU JUGE SEMMES.

Hier, à 11 heures du matin, tout le corps judiciaire, tout le corps du barreau et une foule de notabilités de la Nouvelle-Orléans étaient réunis dans la salle de la cour suprême.

Il y avait une gravité inaccoutumée sur les physionomies de tous ces juges, de tous ces hommes de loi. Il allait se passer, en effet, quelque chose de solennel. Il s'agissait de rendre publiquement hommage à la mémoire d'un des avocats les plus savants, les plus habiles, les plus distingués, les plus vénéralés dont se soit jamais honorée la Nouvelle-Orléans.

On devait prononcer l'éloge funèbre de l'hon. M. Semmes, un des juristes les plus distingués non seulement de la Louisiane, mais de toute l'Union, nord et sud.

Quelques minutes après 11 heures, le président de la cour suprême, son honneur le juge Nicholls et les juges associés Blanchard, Monroe, Watkins et Breaux prénaient leurs sièges et la séance commençait.

M. W. S. Benedict, secrétaire de l'association du Barreau de la Nlle-Orléans, a lu alors gravement, lentement, au nom de l'association, un long et superbe éloge bien mérité des brillantes qualités intellectuelles et des rares qualités morales de l'homme dont nous ici, comme ailleurs, pleurent amèrement la perte.

Il est bien long, cet éloge signé par MM. Henry Denis, Albert Voorhies, E. B. Kruttschnitt, E. D. Saunders, W. S. Benedict; et, cependant, ce n'est qu'un très court, très succinct résumé de cette vie, si bien remplie qu'il n'y a presque pas un seul de ses actes qui ne soit à relever, à faire ressortir avec éclat.

Après M. Benedict, MM. Edgar H. Farrar, Samuel L. Gilmore, E. T. Merrick et H. H. Hall ont pris la parole pour prononcer le panégyrique du défunt, et le président Nicholls a répondu au nom de la Cour Suprême.

LE DRAINAGE GOUVERNEUR.

Tout le monde savait parmi nous, depuis quelques jours, la démarche qu'un comité composé de toutes les notabilités de la ville devait faire près du gouverneur Foster pour obtenir de lui la convocation, le plus promptement possible, de la Législature, afin d'en finir avec le problème du drainage, dont la solution est attendue par chacun de nous, hommes et femmes, avec tant d'impatience.

Jamais question municipale n'a tant passionné les esprits à la Nouvelle-Orléans. C'est avec un immense désappointement que l'on a appris, hier, que le Comité n'avait pas, d'embellie, remporté la victoire et qu'il était revenu sans la convocation tant désirée.

Nous avons même entendu, depuis vingt-quatre heures, sur ce sujet exprimer des appréhensions exagérées. On est même allé jusqu'à prétendre que le gouverneur Foster s'opposerait à la mise en exécution de cette mesure de salut public, et qu'il ne convoquerait pas la législature, ou qu'il ne la convoquerait que trop tard.

Nous avons déjà dit ce que nous pensions de cette façon de voir; nous avons de M. Foster une beaucoup meilleure opinion, et nous croyons franchement que, avenglés par l'impatience, certaines personnes en arrivent, sans le vouloir, à le calomnier.

Nous le connaissons de longue date; il aime la popularité, — ce dont nous sommes loin de le blâmer — et il ne fera rien qui puisse lui faire perdre celle dont il jouit, à la Nouvelle-Orléans comme dans l'Etat. Or le drainage est populaire au premier chef dans nos campagnes presque autant qu'en ville.

Que peut-on reprocher au scrutin qui a été adopté à une si écrasante majorité et accueilli avec tant de faveur ? Il a, dit-on, livré la nomination de certains comités au maire; mais c'était là son droit incontestable puisque ce n'est que l'expression de la volonté du peuple, en plein exercice de sa souveraineté.

Les formalistes, les épilogueurs n'ont même pas la ressource de lui reprocher la moindre inconstitutionnalité. La charte de ville accorde bien au gouverneur de l'Etat le privilège de remplir les vacances qui peuvent se produire dans certains départements de l'administration urbaine; mais il ne s'agit nullement ici de vacances à combler, puisque les emplois en question sont nouveaux, et qu'ils viennent d'être créés tout récemment. Le privilège que l'on semble réclamer n'existe donc pas; il ne peut s'expliquer, et nous sommes certains que le gouverneur lui-même ne songe pas à le revendiquer. Ou il n'y a rien, dit le proverbe, le Roi perd ses droits.

Ne nous inquiétons donc pas du petit retard auquel beaucoup d'entre nous s'attendaient, du reste. Nous avons toujours en nous, nous avons encore la ferme conviction que la législature sera convoquée à bref délai. Le peuple souverain le veut et le constitution, la charte l'autorise.

Une gare monumentale.

On achève en ce moment, à Edimbourg, la construction d'une gare monumentale, qui sera, de beaucoup, la plus grande du Royaume-Uni.

La Waverly Station, tête de ligne du North British Railway, en Ecosse, occupera une superficie totale de 94.000 mètres carrés, dont 45.000 sont entièrement couverts. Huit voies doubles principales, cinquante-six voies de débord et de garage y aboutissent. Quatre postes d'aiguilles, situés à l'entrée de la gare, commandent deux cent quatre-vingt-dix signaux divers. La longueur totale des quais est exactement de 4.650 mètres. Ils sont abrités par des halles vitrées d'une ouverture uniforme de 80 pieds et, la nuit, sont éclairés par des groupes de lampes électriques à arc d'une grande intensité.

Inutile d'ajouter que la Waverly Station est aménagée de la façon la plus pratique en vue d'un mouvement de voyageurs sans cesse croissant et qui atteindra déjà 35 millions par an. On estime qu'une fois terminée

la gare représentera une somme de 63 millions de francs, soit 50 millions pour le terrain et 13 millions au moins pour les bâtiments et le matériel fixe.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Hier à trois heures de l'après-midi, Mgr François de Paul Barnada est arrivé de la Havane. Mgr Blenk, les RR. Laval, Massardier, Stemmans, Dempsey, et Joyce sont allés à Alger lui souhaiter la bienvenue.

L'archevêque de Cuba est accompagné de son frère, comme secrétaire intime. Tous deux sont descendus à l'archevêché où des appartements avaient été préparés pour eux.

L'archevêque Chapelle et le vicaire-général du diocèse, le Trés Rév. Laval, ont fait un très cordial accueil aux nouveaux arrivants, et les ont de suite mis à leur aise.

L'archevêque Barnada parle le français non seulement avec correction, mais avec élégance. Très fatigué par le voyage, il s'est retiré de bonne heure hier soir dans ses appartements.

L'archevêque Chapelle célébrera aujourd'hui le 34ème anniversaire de son ordination. A cette occasion, le très sympathique prêtre recevra ses prêtres en une petite réunion intime. Aujourd'hui aussi, il y a deux ans que le Rév. Père Stemmans est entré dans les ordres, à Louvain, Belgique. C'est Mgr Meerashaert qui a présidé à la cérémonie de son ordination.

Une dépêche a été envoyée d'ici à la Cathédrale de Cuba, hier soir, faisant part de l'heureuse arrivée de l'archevêque Barnada et de son frère.

Vendredi prochain Mgr Chapelle, Mgr Barnada et les RR. L'P. de l'archevêché assisteront à Alger à une petite fête que les amis de Mgr Blenk organisent en son honneur, et au cours de laquelle ils lui offriront ses insignes épiscopaux.

La balle dum-dum

Conférence de la Haye.

L'une des sections de la Conférence de la Haye — et non la moins importante — s'occupe de l'humanisation de la guerre et de l'interdiction des armes ou des projectiles de nature à rendre les opérations plus cruelles plutôt que plus efficaces. Cette commission vient, à la majorité de 18 voix contre 3, d'adopter une résolution qui prohibe l'emploi des balles à enveloppe dure, dont l'enveloppe ne recouvrirait pas entièrement le noyau ou serait pourvue d'incisions.

Par cette décision, la balle dum-dum — ainsi désignée du nom de l'arsenal où elle a été fabriquée — se trouve expressément visée et frappée d'interdiction. La balle dum-dum, on le sait, est une modification de la balle Lee-Metford. En principe, le changement adopté consiste dans le fait de rompre la continuité de l'enveloppe de métal dur vers la pointe de la balle de façon à en laisser transparent à ce point le noyau de plomb. Par ce moyen, la puissance de pénétration de la balle est fortement accrue, encore que certains esprits prétendent que, sous ce rapport, la balle dum-dum reste inférieure à la balle Snider, qui la supérie-

rité consistait dans la longueur de sa portée et dans une trajectoire plus aplatie.

Cette modification a été introduite en vertu d'expériences psychologiques faites en campagne. Il a été constaté par certains officiers anglais que la puissance de pénétration de la balle Lee-Metford était insuffisante pour produire l'effet que se propose tout feu de mousqueterie, particulièrement dans les cas où l'on a affaire à des ennemis animés de cette sorte de fanatisme qui recherche la mort et qui se rit de toute blessure, quand elle ne met pas hors de combat. La balle dum-dum est extrêmement utile contre de pareils adversaires, c'est à dire contre des sauvages ivres de leur religion; d'autre part, elle est inférieure dans la guerre dite civilisée, quand il s'agit d'atteindre un ennemi abrité par des parapets, des sacs de sable et autres retranchements improvisés.

En d'autres termes — et nous résumons ici la thèse anglaise — l'emploi de la balle dum-dum — laquelle n'est autre qu'une balle Lee-Metford avec quelques-uns des caractères de la balle Snider — est une question, non de technique, encore bien moins d'humanité, mais de psychologie militaire. En tout état de cause, trois puissances — l'Angleterre, l'Autriche et l'Italie — on refuse de s'associer sur ce point au vote de dix-huit autres nations. Elles soutiennent que la balle dum-dum ne rentre pas dans le paragraphe de la déclaration de Saint-Petersbourg qui interdit "l'usage de projectile d'un poids inférieur à 400 grammes et qui est explosible ou chargé d'une substance fumante ou inflammable".

On pourrait argumenter sur la question de savoir si la balle dum-dum n'est pas explosive; mais la Conférence, au lieu d'invoquer une déclaration antérieure, a préféré statuer ex professo sur le nouveau projectile. Ce faisant, elle n'a fait qu'appliquer à un cas nouveau les principes affirmés par la déclaration de Saint-Petersbourg, laquelle, pour nous servir des termes d'un illustre publiciste anglais, sir Henry Sumner Maine, "exprime l'opinion du monde civilisé tout entier, en déclarant que l'objet de la guerre est borné à mettre l'ennemi hors d'état de combattre, et que les usages légitimes ne permettent à aucun Etat d'indulger des blessures qui causent plus de souffrance que ne l'exige cet objet comparativement humain".

Les dix-huit nations qui ont voulu proscrire la balle dum-dum ont cru qu'elle rentrerait dans cette catégorie. L'Angleterre, avec l'appui de l'Autriche et de l'Italie prétend qu'il n'en est rien; même le Times rappelle à ce propos les vains efforts tentés à chaque révolution de l'art de la guerre pour empêcher les progrès de l'armement. Il rappelle ce concile de Latran qui, en 1139, anathématisa l'emploi de l'arc et des arbalètes, "artem illam mortiferam et deo odibilem". Il raconte que le chevalier Bayard remercia Dieu, sur la fin de ses jours, d'avoir toujours fait mettre à mort sans pitié tous les mousquetaires et arbalétriers tombés entre ses mains, l'emploi des armes à feu lui paraissant une violation des règles de la guerre. Enfin, l'usage de la baïonnette ne fut-il pas longtemps dénoncé comme cruel et inhumain ?

Tout cela est bel et bon. Il sera difficile à l'Angleterre de lutter contre le sentiment quasi unanime du monde civilisé et elle ne vaudra pas, à l'heure où l'Allemagne semble vouloir faire échouer le projet d'institution

PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MERLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER. MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES. 715 RUE DU CANAL. GRUNEWALD.

Revue des Deux Mondes.

15, rue de l'Université, Paris. — SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DU 15 JUIN 1899. I. — Richelieu Rebelle. II. La Baïonnette de l'Académie Française. III. — Les Dames de la Cour de France. IV. — Les progrès sociaux en France. V. — Les commerçants chinois et les corporations. VI. — Les forces musulmanes et catholiques dans le monde. VII. — Le voyage littéraire. VIII. — Les forces littéraires. IX. — Revue étrangère. X. — Correspondance. XI. — Histoire politique. XII. — Bulletin Bibliographique.

TEMPERATURE Du 28 juin 1899.

Table of weather data for June 28, 1899, showing temperature in Fahrenheit and Centigrade for various locations like Paris, London, and New York.

NAVIGATION FLUVIALE. Départs de bateaux à vapeur.

Table listing departures of steamships on the river, including destinations like Louisville, Bayou Lafourche, and Sunnyside.

BULLETIN FLUVIAL.

Table providing river level information for various stations, including water height and current conditions.

PRONOSTIC

Le Mississippi, au-dessous de Vicksburg, la rivière Atchafalaya, la rivière Rouge au-dessous de Shreveport, et la rivière Ouachita au-dessous de Monroe, baisseront lentement.

Liste des navires dans le port.

Table listing ships in port, including ship names, origins, and arrival dates.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

Table listing ships departing for New Orleans, including ship names and departure dates.

HUILLE D'OLIVE FRANÇAISE

Emballée en paquets de 10 douzaines litres et de 2 douzaines demi litres. De J. B. et A. Artaud, Frères, MARSEILLE.

Librairie Française.

MEYER-MURCK, 156 WEST 28TH STREET NEW YORK. Correspondant-dépôt du Petit Journal.

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville. STEAMER NEW CAMELIA. Communiquant le 16 avril 1899.

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains de Dep't Panchatrain, à la tête de la rue Champagne Blythe. Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures A. M.

LIGNE FRANÇAISE. COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Havre, Paris (France). Partant tous les SAMEDIS, à 10 heures A. M., du quai No 42, pied de North River, rue Morion.

CROMWELL Steamship Co. NEW YORK DIRECTEMENT. KNICKERBOCKER, Mercedi, 5 juillet. LOUISIANA, Mercredi, 12 juillet.

INCORPORÉE EN 1882.

WY C. FAUST, P. LANGE, L. RUCH, JR. President, Surintendant, Secrétaire. Union Sanitary Excavating Company.

J. C. MILLER, Compagnie Limitée de Tentes et Marquises.

CHAS. A. ORLEANS, Dessinateur et Contracteur de TRAVAUX DE STATUAIRE ET DE MONUMENTS.

Caveaux de Cimetières et Mausolées. UNE SPECIALITE. 226 RUE CARONDELET, NOUVELLE-ORLEANS, L.S. 27mars

Feuilleton L'Abeille de la N. O. Mortel Outrage. GRAND ROMAN INÉDIT PAR JULES MARY. DEUXIÈME PARTIE. SOLDATS DES ALPES. VI. FACE A FACE. (Suite.) C'est une vallée d'aspect sinistre et sauvage, qui porte à la tristesse, même aux jours d'été, quand les aulnes, les érables et

les frênes ont leurs feuilles, et quand le long des parois de schiste noir fleurissent quelques massifs de rhododendrons. Partout des plantes dénudées, désolées. Partout la haute montagne hideuse, lépreuse, où quelques maigres pâturages, dissimulés dans des recoins de plateaux ou de vallons, attirent les troupeaux de juin en septembre.

écourie abrite les mulets, un petit troupeau de vaches et de moutons, des lapins, des poules, des porcs, réserve à laquelle le poste ne doit toucher qu'en cas de nécessité absolue et lorsque les baraquements sont coupés de communication pendant longtemps avec les postes chargés de les ravitailler, chose assez commune d'ailleurs, comme on le verra bientôt.

Tant que la saison le permet, les hommes furent occupés à préparer le sentier muletier par lequel devaient leur parvenir les ravitaillements de l'hiver, à dos de mulet. La route d'en bas avait été dévastée par le torrent des Glaciers; on la répara. Ensuite, Ragon fit capter une source voisine et amener l'eau dans les baraquements, précieuse richesse qui empêcherait les hommes de se servir de neige fondue ou de l'eau bouillie du torrent pour faire la cuisine.

Il était prêt à tout. Du reste, Ragon redoublait de sévérité envers lui et ne laissait échapper aucune occasion de le punir, au moindre prétexte. Si les hommes se relâchaient un peu de leur propreté, Marcigny était puni. Lorsqu'un homme se trouvait en faute il arrivait souvent que Marcigny, s'expliquant cette faute et trouvant la raison qui avait obligé l'homme à la commettre, évitait de le punir.

Un jour, Ragon arriva pendant les travaux. Il ne fit pas d'observation. Le soir seulement, devant tous, il puni Marcigny pour avoir exposé certains de ses hommes — Goliath et Bastille entre autres — inutilement. On était le 25 octobre. Jusque-là le soleil avait brillé. La nuit du 25 au 26 le vent souffla. Le matin, le ciel était chargé de neige.

allant de la baraque des hommes à celle de l'officier aux vivres, l'écourie, aux légumes. Ce jour-là, il n'y eut pas de courrier. Ragon passa une revue des armes. Il y eut astiquage. Le lieutenant était sombre; sans l'arcade proéminente des sourcils, les yeux, petits, brillaient d'un éclat très dur. La revue passée, il s'arrêta un moment devant Marcigny. — Eh bien, sergent Marcigny, voici la prison des neiges. — Nous tâcherons de nous distraire autant que nous pourrons, mon lieutenant, dit Marcigny avec un regard bienveillant à ses hommes. — Je vous y aiderai de tout mon pouvoir, comptez-y. Il dit cela d'un ton singulier et son regard devint plus aigu. La neige enveloppait Chapioux qui, désormais isolé, ressemblait à un poste de naufragés perdus au milieu des icebergs des mers polaires.